

Par courriel  
Québec, 22 mai 2026

Monsieur Michel Tétreault  
[REDACTED]

**Objet : Réponse - demande d'accès à l'information**

Monsieur,

Nous répondons à votre demande d'accès, reçue par courrier électronique le 2 avril 2026, en vertu de l'art. 9 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c. A-2.1 (la Loi) pour recevoir la transaction complète de l'acquisition entre 1994-1995-1996 par le MNBAQ de l'œuvre de Jean Paul Riopelle (1923-2002) « L'Homage à Rosa Luxemburg » 1992.

Vous trouverez en annexe les éléments disponibles pertinents à votre demande.

Veillez noter que la section III du chapitre IV de la Loi sur l'accès vous informe de certains recours, notamment sur la révision possible de la présente réponse à votre demande dans les 30 jours.

Bien à vous.

Le responsable de l'accès à l'information,



M<sup>e</sup> Marc Lajoie, LL.B., LL.M.  
Secrétaire général et conseiller juridique

## ENTENTE TRIPARTITE DANS LE DOSSIER DE

### L'HOMMAGE À ROSA LUXEMBURG

#### DE JEAN-PAUL RIOPELLE

Québec, le 28 mars 1997. - Le directeur général du Musée du Québec, monsieur John R. Porter, et le président de Loto-Québec, monsieur Michel Crête, sont heureux d'annoncer qu'une entente a été conclue avec le peintre Jean-Paul Riopelle et ses représentants en ce qui concerne l'acquisition et la mise en valeur de *L'Hommage à Rosa Luxemburg*. Suivant cette entente, l'oeuvre entrera dans les collections nationales du Musée du Québec et fera l'objet d'un prêt à long terme à Loto-Québec qui l'exposera dans son nouveau Casino de Hull.

Depuis le début des pourparlers il y a dix-sept mois, la question de la valeur marchande de l'oeuvre a été au coeur du dossier. Lors de sa réunion tenue à la fin du mois de septembre 1996, la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels a reconnu l'intérêt exceptionnel et l'importance nationale de l'oeuvre et en a établi la valeur à 1 180 000 \$.

Soucieux d'assurer la conservation et la mise en valeur de ce que plusieurs spécialistes considèrent comme le chef-d'oeuvre de sa plus récente période de production, l'artiste Jean-Paul Riopelle a décidé d'en faire don au Musée du Québec.

Suite à une demande de Loto-Québec, le Musée du Québec a pour sa part accepté de lui consentir un prêt à long terme de manière que l'oeuvre soit présentée en permanence dans les espaces du Casino de Hull. En reconnaissance de ce prêt, Loto-Québec a pris l'initiative de verser au Musée du Québec la somme de 750 000 \$, laquelle sera affectée dans un proche avenir à l'acquisition de deux oeuvres majeures de Jean-Paul Riopelle, en l'occurrence un important triptyque de la série des Icebergs, « *Pagnir Toung* » (1977), de même qu'un grand bronze intitulé « *Le Sphinx* » (1963), qui devra être rapatrié de France.

Né à Montréal en 1923, Riopelle occupe une place particulière dans l'histoire du Musée du Québec et de sa collection. Depuis le premier tableau acquis en 1956, près de 70 toiles, dessins et estampes sont venus enrichir celle-ci, l'oeuvre la plus monumentale étant sans contredit le grand *Litho-collage* offert en don par l'artiste en 1967 et qui a constitué l'une des pièces de résistance de

l'exposition L'Art québécois de l'estampe 1945-1990 présentée en 1996. Grâce au don de l'artiste et à celui de Loto-Québec, le Musée du Québec pourra disposer d'un ensemble d'oeuvres reflétant toutes les grandes phases de l'évolution artistique de Riopelle.

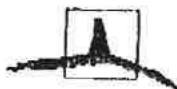
Suivant l'entente entre le Musée du Québec et Loto-Québec, *l'Hommage à Rosa Luxemburg* sera prêtée au Casino de Hull pour une durée de vingt ans. De concert avec la Commission canadienne d'examen et d'exportation de biens culturels, le Centre de conservation du Québec ainsi que l'Institut canadien de conservation, le Musée du Québec et Loto-Québec ont pris toutes les précautions requises pour assurer la protection de l'oeuvre et son appréciation par le public. La toile fera notamment l'objet d'un examen attentif à tous les ans, compte tenu de son importance.

*L'Hommage à Rosa Luxemburg* est la plus grande oeuvre qu'ait réalisée Jean-Paul Riopelle au cours de sa carrière. Il s'agit d'un triptyque d'une hauteur de 1,55 mètre et d'une longueur de 40 mètres. Peint à l'automne de 1992, il a été exposé un an plus tard chez Michel Tétrault Art International, à Montréal. À l'été 1995, il a été présenté en France, au Château de la Roche-Guyon, grâce au concours du Musée du Québec. Au printemps de 1996, l'oeuvre a été présentée au Musée du Québec où elle a attiré un public nombreux et enthousiaste (plus de 33 000 personnes en 5 semaines). Cette première exposition dans un cadre muséal a alors coïncidé avec la publication d'un volumineux catalogue permettant de replacer *l'Hommage à Rosa Luxemburg* dans l'évolution de l'art de Riopelle.

Le directeur général du Musée du Québec s'est réjoui de l'entente intervenue entre l'artiste, ses représentants et Loto-Québec. « Cette entente, a-t-il déclaré, revêt une importance toute particulière dans la mesure où elle permet au Musée de faire la plus importante acquisition de son histoire. L'heureux dénouement de ce dossier a été rendu possible à la faveur d'une solution originale qui bénéficiera à l'ensemble de la collectivité québécoise ». Monsieur Porter a tenu à saluer tout à la fois « la générosité du plus fameux de nos artistes sur la scène internationale et l'engagement soutenu de Loto-Québec pour l'épanouissement de notre vie culturelle ».

- 30 -

Source: Suzanne LeBlanc  
Directrice des Communications  
Informations: (418) 570-2589



MUSÉE DU QUÉBEC

CONVENTION DE DONATION

ENTRE: LE MUSÉE DU QUÉBEC, corporation légalement constituée en vertu de la loi sur les musées nationaux (L.R.Q., M-44), ayant son siège social au Parc des Champs-de-Bataille, à Québec, G1R 5H3, et agissant par monsieur John R. Porter, Directeur général, dûment autorisée par une résolution du Conseil d'administration en date du 21 juin 1993.

(ci-après appelé "LE MUSÉE");

ET: NOM: Jean-Paul Riopelle
ADRESSE: [Redacted]

TÉLÉPHONE: [Redacted]
(ci-après appelé "LE DONATEUR").

CONSIDÉRANT QU'en vertu de sa loi constitutive, le MUSÉE peut accepter tout don, legs ou autres libéralités; et,

CONSIDÉRANT QUE le MUSÉE est un organisme à but non-lucratif reconnu comme tel par les autorités fiscales fédérale et provinciale et est habilité à recevoir des dons et à émettre des reçus officiels pour fins d'impôt par les ministères fédéral et provincial du Revenu.

CES DÉCLARATIONS ÉTANT FAITES, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT:

Objet de la convention

1. Le DONATEUR fait, par les présentes, au MUSÉE, ce acceptant et déclarant l'avoir reçue, une donation irrévocable et d'une manière absolue, et en pleine propriété, sans condition ni restriction, de l'oeuvre ou des oeuvres suivante(s):

ARTISTE: Jean-Paul Riopelle
TITRE: l'Hommage à Rosa Luxemburg
TECHNIQUE D'EXPRESSION: techniques mixtes sur toile (triptyque)
ANNÉE: 1992

Possession

2. LE MUSÉE devient seul et unique propriétaire de ladite ou desdites oeuvre(s) et peut donc en jouir et en disposer à sa plus entière discrétion, au

Exposition et/ou publication

3. Lors de l'exposition et/ou de la publication de cette ou de ces oeuvre(s), le donateur désire que son don soit identifié comme suit:

ANONYME ou Nom et prénom du donateur

Valeur

4. La juste valeur marchande totale de l'oeuvre ou des oeuvres sera établie par la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels (la COMMISSION).

Considération

5. La présente donation est faite sans autre considération que le désir du donateur de contribuer à l'essor du MUSÉE.

Interprétation

6. La présente convention devra être interprétée selon les lois de la province de Québec.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé à Québec, le 5 juillet 1996

[Signature of Jean-Paul Riopelle]

Le donateur

[Signature of John R. Porter]

John R. Porter, Directeur général
MUSÉE DU QUÉBEC



## MUSÉE DU QUÉBEC

Québec, le 12 juillet 1996

Monsieur David Walden  
Commission canadienne d'examen des  
exportations de biens culturels  
15, rue Eddy, 3<sup>e</sup> étage  
Hull, Qc  
K1A 0M5

Cher David,

Je joins, sous ce pli, une demande d'attestation relative à un don d'une œuvre de Jean-Paul Riopelle intitulée, *L'Hommage à Rosa Luxemburg*, 1992 que nous vous demandons de soumettre aux membres de la Commission lors des réunions qui sont prévues pour le 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 1996.

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir mes salutations distinguées.

Yvon Milliard  
Conservateur au Développement

YM/cd

P.J.



**APPLICATION FOR CERTIFICATION OF CULTURAL PROPERTY FOR INCOME TAX PURPOSES**

(PLEASE READ INSTRUCTIONS IN THE "INFORMATION AND PROCEDURES" BOOKLET BEFORE COMPLETING)  
RETURN COMPLETED APPLICATION TO:  
Canadian Cultural Property Export Review Board  
Ottawa, Ontario K1A 0C8

**DEMANDE D'ATTESTATION RELATIVE À UN BIEN CULTUREL AUX FINS DE L'IMPÔT**

(LIRE LES INSTRUCTIONS DANS LA PUBLICATION «RENSEIGNEMENTS ET PROCÉDURES» AVANT DE REMPLIR LE PRÉSENT FORMULAIRE)  
À RETOURNER À L'ADRESSE SUIVANTE :  
Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels  
Ottawa (Ontario) K1A 0C8

**1. RECIPIENT INSTITUTION OR PUBLIC AUTHORITY / ÉTABLISSEMENT OU ADMINISTRATION BÉNÉFICIAIRE**

Name / Nom <b>Musée du Québec</b>		Address / Adresse <b>Parc des Champs-de-bataille</b>	
City / Ville <b>Québec</b>	Province <b>Québec</b>	Postal code / Code postal <b>G1R 5H3</b>	Fax no. / N° de télécopieur <b>418-646-3330</b>
Person in charge / Personne responsable <b>John R. Porter</b>		Title / Titre <b>Directeur général</b>	
Contact person / Personne ressource <b>Yvon Milliard</b>		Title / Titre <b>Conservateur au développement</b>	Tel. no. / N° de tél. <b>418-644-2393</b>

**2. DESIGNATION OF INSTITUTION OR PUBLIC AUTHORITY / DÉSIGNATION DE L'ÉTABLISSEMENT OU DE L'ADMINISTRATION**

<input checked="" type="checkbox"/> Designated under Category "A" Est désigné dans la catégorie «A»	<input type="checkbox"/> Designated under Category "B" Est désigné dans la catégorie «B»	Date of designation "B" Date de la désignation «B»	Y / A	M	D / J
--	---	---	-------	---	-------

**3. DONOR OR VENDOR / DONATEUR OU VENDEUR**

Name / Nom <b>Monsieur Jean-Paul Riopelle</b>		Address / Adresse	
City / Ville	Province <b>Québec</b>	Postal code / Code postal	Tel. no. / N° de tél.

Proposed donation / Don proposé or / ou  Date of gift or sale (attach documentation) / Date du don ou de la vente (joindre document) :

**4. DESCRIPTION OF CULTURAL PROPERTY / DESCRIPTION DU BIEN CULTUREL**

Artiste: **Jean-Paul Riopelle**  
Titre: **l'Hommage à Rosa Luxemburg**  
Technique d'expression: **Techniques mixtes sur toile**  
Année: **1992**

(If above space is insufficient, provide a summary here and further details on a separate sheet / Au besoin, donner un sommaire ici et annexer une feuille contenant les détails)

**5. DOCUMENTATION**

Attached / Jointes à la présente  Photograph(s) / Photographie(s) \_\_\_\_\_ Number / Nombre  Slide(s) / Diapositive(s) \_\_\_\_\_ Number / Nombre  Finding aid and representative sample(s) / Instrument de recherche et échantillons représentatifs

**6. OUTSTANDING SIGNIFICANCE AND NATIONAL IMPORTANCE / INTÉRÊT EXCEPTIONNEL ET IMPORTANCE NATIONALE**

On a separate sheet, with reference to the "Information and Procedures" booklet, state why cultural property described above is of outstanding significance and of national importance. / Sur une feuille annexée et en référence de la publication «Renseignements et procédures», indiquer pourquoi le bien culturel décrit ci-dessus présente un intérêt exceptionnel et revêt une importance nationale.

**7. DECLARATION OF AUTHENTICITY FOR CULTURAL PROPERTY / ATTESTATION DE L'AUTHENTICITÉ DU BIEN CULTUREL**

A declaration of authenticity from an individual with the requisite expertise is required for all types of cultural property. Please attach a separate statement following the guidelines in the "Information and Procedures" booklet. / Une attestation d'authenticité d'un individu avec l'expertise requise doit être présentée à l'égard de tout type de biens culturels. Le requérant est prié de joindre une attestation distincte établie selon les directives énoncées dans la publication «Renseignements et procédures».

**8. FAIR MARKET VALUE OR SALE PRICE OF CULTURAL PROPERTY / JUSTE VALEUR MARCHANDE OU PRIX DE VENTE DU BIEN CULTUREL**

Cultural property will be disposed of by / Le bien culturel sera aliéné par :

A.  **DONATION / DON** Fair market value estimated at: (Average of appraisals) / Juste valeur marchande estimée à : (Moyenne des évaluations) ➔ \$ \_\_\_\_\_ (Indicate currency) / (Préciser la devise) ➔ \_\_\_\_\_

Appraised by / Évalué par ➔ L'Association professionnelle des galeries d'art du Canada Amount / Montant ➔ 1,180,000 \$

B.  **SALE / VENTE** Sale price / Prix de vente ➔ \$ \_\_\_\_\_

9. We, the undersigned, hereby certify that the information given in this application and any accompanying documentation is true and correct. / Nous, soussignés, certifions que les renseignements ci-dessus et les documents joints sont véridiques et exacts.

Donor or vendor / Donateur ou vendeur (Optional / Facultatif) \_\_\_\_\_ For recipient institution or public authority / Pour l'établissement ou l'administration du bénéficiaire \_\_\_\_\_

Date **12/7/96**

**10. FOR INTERNAL USE ONLY / RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION**

Date received / Reçu le ➔ _____	Reference number / Numéro de référence ➔ _____
---------------------------------	--

## DÉCLARATION D'AUTHENTICITÉ

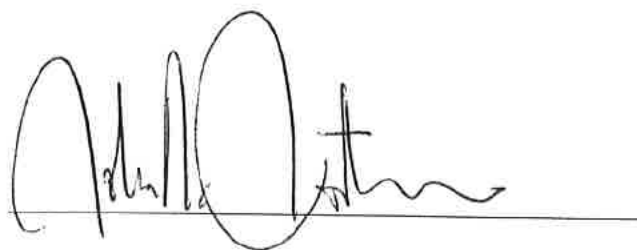
### DESCRIPTION

Artiste: Jean-Paul Riopelle

Titre: *l'Hommage à Rosa Luxemburg* (triptyque)

Technique d'expression: Techniques mixtes sur toile

Numéro d'accession:

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Paul Riopelle', written over a horizontal line.

Date 12 juillet 1976

MUSÉE DU QUÉBEC

DIRECTION DE LA CONSERVATION  
FICHE D'ACQUISITION

COMITÉ D'ACQUISITION: Art contemporain  
NOM DU RESPONSABLE: John R. Porter, Directeur général

Mode d'acquisition:  
DON

PROVENANCE DE L'OEUVRE

Vendeur / donateur: Jean-Paul Riopelle

---

Adresse:

Ville:

Province:

Pays:

Code postal:

Téléphone:

Prix:

DESCRIPTION DE L'OEUVRE

Catégorie: Peinture

Artiste: Jean-Paul Riopelle

Graveur:

Éditeur:

Imprimeur:

Autre technicien:

Titre: L'Hommage à Rosa Luxemburg

Variante de titre:

Traduction de titre:

Date: 1992

Signature:

Medium: Techniques mixtes

Matériaux:

Support: toile

Tech. fabrication:

N° de tirage:

Dimensions: Hauteur: 1,55m. Largeur totale: 40,39m.

Dimensions papier: 1e section: largeur 14,24m.

Dimensions image: 2e section: largeur 12,47m.

Dimensions cuvette: 3e section: largeur 13,68m.

Dimensions avec  
cadre ou base:

Inscriptions:

Étiquettes:

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR L'OEUVRE**

Historique:

Expositions: ✓ *Richelle DEWING VINES* Michel Têtreault Art International, 1er octobre au 7 novembre 1993  
✓ Château de La Roche-Guyon, 1er juin au 17 septembre 1995  
✓ Musée du Québec, 17 avril au 20 mai 1996

**DROIT D'AUTEUR**

Détenteur du  
droit d'auteur:

Adresse:

Ville:

Province:

Pays:

Code postal:

Téléphone:

Date de vérification  
des informations:

Remarques:

**Bibliographie:**

François-Marc Gagnon, "La manière et la matière: Impressions négatives" (p.17-30).

Gilbert Erouart, "La fresque d'une vie: L'Hommage à Rosa Luxemburg" (p.41-44).

✓ François-Marc Gagnon, Riopelle: L'Hommage à Rosa Luxemburg. Catalogue de l'exposition présentée au Musée du Québec du 17 avril au 20 mai 1996, Québec, Musée du Québec, 1996, 27 pages. Cette étude monographique est précédée d'une préface de John R. Porter intitulée "Continuité et changement chez Riopelle", et assortie de 46 notes biographiques.

**Oeuvre(s) en rapport:**

**Documents:**

**Remarques:**

**État de conservation:**

Voir le constat d'état préparé par Claude Belleau, restaurateur.

## JUSTIFICATION DE L'ACQUISITION DE L'OEUVRE

L'Hommage à Rosa Luxemburg est la plus grande oeuvre qu'ait réalisée Jean-Paul Riopelle au cours de sa carrière. Il s'agit d'une séquence de trente tableaux intégrés en un triptyque d'une hauteur de 1,55 mètre et d'une longueur de 40 mètres. Peint à l'automne de 1992, il a été exposé un an plus tard chez Michel Tétrault Art International, à Montréal. À l'été 1995, il a été présenté au Château de La Roche-Guyon, non loin de Paris, avec la collaboration du Musée du Québec. De l'avis de plusieurs spécialistes et amateurs, cette fresque constitue en quelque sorte le testament pictural du plus célèbre de nos artistes sur la scène internationale.

L'Hommage à Rosa Luxemburg est une oeuvre forte et singulière qui s'inscrit dans une continuité par rapport aux productions antérieures de l'artiste. C'est ce que démontre éloquemment l'essai que le professeur François-Marc Gagnon de l'Université de Montréal a consacré à l'oeuvre à l'occasion de sa première présentation muséale au Musée du Québec du 17 avril au 20 mai 1996.

À parcourir l'essai du professeur Gagnon, l'un de nos historiens d'art les plus réputés, il apparaît évident que l'immense triptyque de Riopelle constitue un héritage essentiel et une synthèse picturale hors du commun. Il ressort également que l'oeuvre table sur une grammaire visuelle très contemporaine et qui dénote une profonde originalité. C'est une oeuvre majeure, où l'artiste a su une fois de plus se renouveler.

Cette réalisation correspond en outre à un cycle narratif dont les racines profondes mettent en lumière les liens étroits que Riopelle a entretenus au fil de sa carrière avec des grands noms de notre siècle aussi bien dans le champ des arts visuels (Joan Mitchell, Sam Francis, Jean Dubuffet, etc.) que dans celui des lettres (Samuel Beckett, Antonin Artaud, etc.).

Il est également significatif que depuis le moment où l'oeuvre a été exposée au Musée du Québec, elle a rencontré l'adhésion de la plupart des critiques et soulevé un enthousiasme hors du commun auprès de publics variés ainsi qu'auprès de la presse écrite et électronique, d'un océan à l'autre.

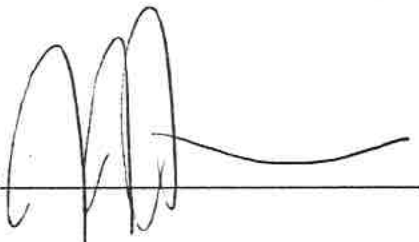
Symptôme additionnel de la reconnaissance dont l'oeuvre a été l'objet, le catalogue qui en fournit les clefs de lecture et d'appréciation a connu un immense succès de librairie même s'il n'était disponible qu'au Musée du Québec.

---

Né à Montréal en 1923, Riopelle occupe une place particulière dans l'histoire du Musée du Québec et de sa collection. Depuis le premier tableau acquis en 1956, près de 70 toiles, dessins et estampes sont venus enrichir celle-ci, l'oeuvre la plus monumentale étant sans contredit le grand Litho-collage offert en don par l'artiste en 1967 et qui a constitué l'une des pièces de résistance de l'exposition L'Art Québécois de l'Estampe 1945-1990 en 1996.

Cela dit, l'examen de la collection actuelle du Musée du Québec met clairement en lumière une sous-représentation de la dernière période de la production de l'artiste. Dans les circonstances, l'intégration de l'oeuvre la plus importante réalisée par l'artiste au cours des quinze dernières années permettrait au Musée de disposer d'un ensemble d'oeuvres permettant de refléter toutes les grandes phases de l'évolution de son cheminement pictural. Elle permettrait également au Musée d'assurer la conservation et la mise en valeur à long terme d'une des oeuvres les plus magistrales de l'artiste, un triptyque monumental que de nombreux spécialistes et amateurs n'hésitent plus à qualifier de chef-d'oeuvre.

Signature du responsable



Date

12 juillet 1996



Canadian Cultural Property  
Export Review Board

Commission canadienne d'examen des  
exportations de biens culturels

15, rue Eddy  
3<sup>e</sup> étage  
Hull (Québec)  
K1A 0M5  
Téléphone : (819) 997-7761  
Télécopieur : (819) 997-7757

Notre référence : N° 96-0213

le 15 octobre 1996

Monsieur John R. Porter  
Directeur général  
Musée du Québec  
Parc des Champs-de-bataille  
Québec (Québec)  
G1R 5H3

Monsieur,

La Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels s'est réunie les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 1996 et a étudié votre demande d'attestation de la peinture, *L'Hommage à Rosa Luxemburg*, 1992, de Jean-Paul Riopelle.

À cette réunion, la Commission a conclu que ce tableau répond aux critères «d'importance nationale et d'intérêt exceptionnel», tels qu'énoncés dans la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels (Loi)*, et que 1 180 000,00 \$ CAN représente sa juste valeur marchande.

La Commission a néanmoins noté que *L'Hommage à Rosa Luxemburg* sera exposée dans le nouveau Casino à Hull pendant 20 ans. Étant donné que le Casino ne fait pas partie légale du musée, qu'il n'est pas une institution désignée selon la *Loi*, la Commission soulève des questions concernant les conditions ambiantes liées à l'exposition de ce tableau. Elle a donc conclu qu'avant d'émettre le certificat fiscal pour cette peinture, elle veut s'assurer que cette peinture sera bien préservée au Casino.

.../2

Canada

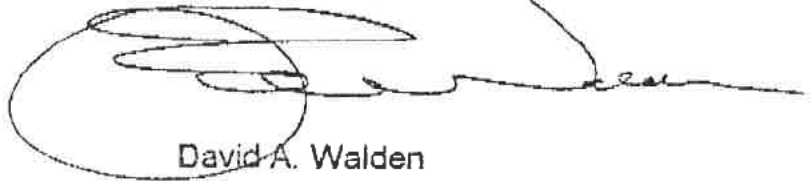


Nous vous demandons de nous faire parvenir une explication détaillant les mesures implantées par le Musée du Québec afin de s'assurer que *L'Hommage à Rosa Luxemburg* sera préservée et exposée selon les normes muséologiques reconnues au Canada. En particulier, nous vous saurions gré d'aborder les points suivants :

1. Une description de l'emplacement exact (incluant le plan d'installation) où et comment cette peinture sera exposée;
2. Quelles mesures seront prises pour assurer que le niveau de qualité de l'air ambiant sera suffisant pour assurer la stabilité de cette peinture dans un environnement normalement rempli non seulement de gens mais également de fumée, etc.;
3. Les mesures prises pour assurer le contrôle des niveaux d'éclairage ambiant relativement à l'emplacement de cette peinture;
4. Les mesures prises pour assurer la sécurité de cette peinture.

Notez qu'une fois que nous aurons reçu cette information, nous demanderons qu'elle soit analysée par les experts des Services de conservation préventive de l'Institut canadien de conservation. Je demeure à votre disposition et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le secrétaire de la Commission,



David A. Walden

# FICHE DESCRIPTIVE

<b>Statut légal</b>	<b>Collection permanente</b>	<b>1996.96</b>																								
<b>Catégorie</b>	Peinture	Classification : Peinture																								
<b>Nom de l'objet</b>	Murale (triptyque)																									
<b>Titre</b>	L'Hommage à Rosa Luxemburg																									
<b>Artiste</b>	Riopelle, Jean-Paul																									
<b>Lieu de production</b>	Île aux Oies (Québec), Canada																									
<b>Date de production</b>	1992																									
<b>Technique d'expression</b>	Acrylique et peinture en aérosol sur toile																									
<b>Dimensions</b>	155 x 1 424 cm (1er élément); 155 x 1 247 cm (2e élément); 155 x 1 368 cm (3e élément)																									
<b>Sujet</b>	Citation; Narration																									
<b>Acquisition</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td><b>No de référence</b></td> <td>MIG-600004235</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Nom du comité</b></td> <td>Art contemporain</td> <td style="text-align: right;"><b>Date</b> 1996-11-29</td> </tr> <tr> <td><b>Autorisé par</b></td> <td>Conseil d'administration</td> <td style="text-align: right;"><b>Date</b></td> </tr> <tr> <td><b>Signature de la convention</b></td> <td colspan="2">1996-11-29</td> </tr> <tr> <td><b>Source</b></td> <td>Riopelle, Jean-Paul</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Mode d'acquisition</b></td> <td>Don</td> <td style="text-align: right;">1 180 000.00 \$</td> </tr> <tr> <td><b>No résolution</b></td> <td colspan="2">Rapport annuel 1996-1997</td> </tr> <tr> <td><b>NOTE</b></td> <td colspan="2"></td> </tr> </table>		<b>No de référence</b>	MIG-600004235		<b>Nom du comité</b>	Art contemporain	<b>Date</b> 1996-11-29	<b>Autorisé par</b>	Conseil d'administration	<b>Date</b>	<b>Signature de la convention</b>	1996-11-29		<b>Source</b>	Riopelle, Jean-Paul		<b>Mode d'acquisition</b>	Don	1 180 000.00 \$	<b>No résolution</b>	Rapport annuel 1996-1997		<b>NOTE</b>		
<b>No de référence</b>	MIG-600004235																									
<b>Nom du comité</b>	Art contemporain	<b>Date</b> 1996-11-29																								
<b>Autorisé par</b>	Conseil d'administration	<b>Date</b>																								
<b>Signature de la convention</b>	1996-11-29																									
<b>Source</b>	Riopelle, Jean-Paul																									
<b>Mode d'acquisition</b>	Don	1 180 000.00 \$																								
<b>No résolution</b>	Rapport annuel 1996-1997																									
<b>NOTE</b>																										
<b>Valeur</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>1996-03-25</td> <td>Certificat fiscal CCEEBC</td> <td style="text-align: right;">1 180 000,00\$</td> </tr> <tr> <td colspan="3">(1996-0213) émis le 25 mars 1996 au montant de 1,180,000.00\$</td> </tr> </table>		1996-03-25	Certificat fiscal CCEEBC	1 180 000,00\$	(1996-0213) émis le 25 mars 1996 au montant de 1,180,000.00\$																				
1996-03-25	Certificat fiscal CCEEBC	1 180 000,00\$																								
(1996-0213) émis le 25 mars 1996 au montant de 1,180,000.00\$																										
<b>Biographie</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td><b>Riopelle, Jean-Paul</b></td> <td style="text-align: right;">Décédé : Y</td> </tr> <tr> <td><b>Bref biographie :</b></td> <td>Montréal, 1923 - L'Isle-aux-Grues, 2002</td> </tr> <tr> <td><b>Occupation :</b></td> <td>Peintre, sculpteur et graveur</td> </tr> <tr> <td><b>Date et lieu de naissance :</b></td> <td>1923-10-07 Montréal (Québec), Canada</td> </tr> <tr> <td><b>Date et lieu de décès :</b></td> <td>2002-03-12 L'Isle-aux-Grues (Québec), Canada</td> </tr> <tr> <td><b>NOTE</b></td> <td></td> </tr> </table>		<b>Riopelle, Jean-Paul</b>	Décédé : Y	<b>Bref biographie :</b>	Montréal, 1923 - L'Isle-aux-Grues, 2002	<b>Occupation :</b>	Peintre, sculpteur et graveur	<b>Date et lieu de naissance :</b>	1923-10-07 Montréal (Québec), Canada	<b>Date et lieu de décès :</b>	2002-03-12 L'Isle-aux-Grues (Québec), Canada	<b>NOTE</b>													
<b>Riopelle, Jean-Paul</b>	Décédé : Y																									
<b>Bref biographie :</b>	Montréal, 1923 - L'Isle-aux-Grues, 2002																									
<b>Occupation :</b>	Peintre, sculpteur et graveur																									
<b>Date et lieu de naissance :</b>	1923-10-07 Montréal (Québec), Canada																									
<b>Date et lieu de décès :</b>	2002-03-12 L'Isle-aux-Grues (Québec), Canada																									
<b>NOTE</b>																										
<b>Adresse</b>																										

<b>Détenteur du droit d'auteur</b>	SODRAC	2008-05-14
<b>Droit de diffusion/promotion</b>	Succession Jean-Paul Riopelle <i>Le Musée ne peut reproduire, le droit de diffusion n'a pas été transigé lors de l'acquisition</i>	2008-05-14
<b>Droit d'expo.: * à ne pas payer</b>	Succession Jean-Paul Riopelle <i>Le Musée n'a pas à payer l'artiste s'il expose cette oeuvre dans ses espaces. Cette autorisation exclut les expositions itinérantes, même si elles sont organisées par le Musée : voir contrat de rétrocession de droits (octobre 2006) au dossier 94.109</i>	2008-05-14

◆ COMITÉ EXTERNE D'ACQUISITION ◆

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 7 AVRIL 1997

Art contemporain

---

Étaient présents (es) :

Messieurs : François Vincent, membre du comité externe d'acquisition  
Michel Dallaire, membre du comité externe d'acquisition  
Raymond Montpetit, membre du comité externe d'acquisition

Mesdames : Madeleine Arbour, membre du comité externe d'acquisition  
Marie Carani, membre du comité externe d'acquisition

Était absent :

Monsieur : Louis Dussault, représentant du Conseil d'administration

Était également présent :

Monsieur : Yvon Milliard, secrétaire du comité et conservateur au développement

Cette consultation téléphonique a été rendue nécessaire à la suite de l'entente intervenue le 28 mars dernier entre Loto-Québec, le Musée et l'artiste Jean-Paul Riopelle pour l'acquisition et la mise en valeur de « **l'Hommage à Rosa Luxemburg** ». Cette entente prévoit le prêt à long terme de l'œuvre au Casino de Hull et également l'achat par le Musée du Québec de deux œuvres majeures de l'artiste en l'occurrence un important triptyque de la série des Icebergs « **Pagnir Toung** » (1977), de même qu'un grand bronze intitulé « **La Victoire et le Sphinx** » (1963), à même la somme de 750,000\$ qui sera versée au Musée par Loto-Québec.

Les membres du comité externe d'acquisition ont été informés de l'entente qui est intervenue entre Loto-Québec, le Musée et l'artiste Jean-Paul Riopelle et ceux-ci ont donné leur appui unanime pour l'achat de ces deux œuvres.